



## Contribution écrite de la Communauté de communes Lodévois et Larzac au débat public Aqua Domitia

*Bureau communautaire du 8 décembre 2011*

La Communauté de communes Lodévois et Larzac est une collectivité essentiellement rurale, composée de 28 communes. Son territoire s'étend du massif de l'Escandorgue aux ruffes de Saint Jean de la Blaquière, du causse du Larzac au Lac du Salagou. Sur des espaces géologiques et climatiques aussi différents, autant dire que la problématique de l'eau est à la fois complexe et, à l'heure où les espaces de vie et les usages de l'eau évoluent, assurément au cœur des réflexions d'aménagement.

Aqua Domitia est un élément central d'une stratégie régionale en faveur d'une meilleure gestion des ressources. Le projet soumis au débat public tente d'apporter une solution aux besoins en eau des territoires traversés. Ainsi, en ce qui concerne notre bassin-versant principal – celui de l'Hérault –, le SAGE a mis en exergue le déséquilibre amorcé entre les besoins et les ressources de plusieurs territoires.

Nous, élus communautaires, participons à la concertation sur Aqua Domitia afin de prendre part à la mise en cohérence de la gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire.

Nous insisterons en particulier sur la place du Lac du Salagou dans cette réflexion régionale. Le dossier du débat public le présente en tant que réservoir alors qu'il est avant tout un lieu de vie et un élément central de projets territoriaux ambitieux. Qui mieux que les acteurs locaux peuvent rendre compte de cette réalité ?

### ***Le Lac du Salagou, un lieu de vie particulier***

Le Lac du Salagou est au cœur de l'un des plus beaux ensembles paysagers du département de l'Hérault. Son remplissage entre 1969 et 1971 a bouleversé le site de la vallée du Salagou. La création du lac a révélé un paysage exceptionnel très vite reconnu et apprécié.

Le caractère remarquable du lieu a été illustré par le classement au titre de la Loi Paysage de plus de 9000 hectares en 2003. Une zone de 12800 hectares appartient également au réseau Natura 2000 grâce à la présence d'une vingtaine d'oiseaux d'intérêt communautaire dépendant en grande partie des roselières.

Une démarche est en cours depuis 2010 pour l'obtention du label « Grand Site de France ». La création du Syndicat Mixte de gestion du Salagou, composé des Communautés de communes et du Conseil général, illustre sa mise en cohérence. Il est chargé de l'application du plan de gestion en faveur d'un développement durable et responsable du site et donc de ses environs. Il associe préservation des paysages et milieux naturels, accompagnement des visiteurs et gestion de la fréquentation mais aussi développement économique.

En effet, la création du lac a généré de nouveaux espaces de vie, et de nouveaux usages. Cela a demandé un effort d'adaptation de la part des habitants. Du point de vue économique, bien qu'elle n'ait pas exploité cette ressource dans les quantités prévues initialement, l'agriculture est aujourd'hui bien présente (viticulture et élevage, mais aussi oléiculture, maraichage, plantes aromatiques, etc.), et participe à la richesse locale et paysagère. De plus de nombreuses petites activités liées au succès touristique se sont développées : hébergement, loisirs, petits commerces, etc. On notera la présence de deux bases de loisirs dont celle des Vailhès, au cœur d'un projet ambitieux de requalification de la baie pour lequel les modifications de gestion nécessiteront des adaptations conséquentes.

L'ensemble participe à la qualité du cadre de vie grâce à l'équilibre social, économique et environnemental qui en découle.

Il faut également ajouter que les effets de l'engouement pour le site se font ressentir sur un territoire bien plus vaste. Porte d'entrée du territoire, la vallée du Salagou accueille 300 000 visiteurs par an : ils rayonnent ensuite jusqu'aux autres sites naturels et patrimoniaux – grâce notamment à l'A75 – , choisissent un hébergement à proximité, participent aux dynamiques locales, etc.

Dresser ce portrait nous permet d'explicitier l'importance du Lac et de ses environs dans la définition de notre projet de territoire. La gestion de l'eau, bien que centrale, ne peut se faire en dehors d'une considération de l'ensemble des aspects locaux. L'abaissement du niveau du Lac risque d'entraîner le déclassement du site et alors, comment rendre compte de ce choix auprès des acteurs locaux engagés dans cette démarche, compte-tenu des millions d'euros déjà investis ?

### ***Situation actuelle et perspectives de gestion de l'eau du Salagou***

Dans le cadre de la réflexion Aqua Domitia, il est affirmé qu'une gestion différente du barrage du Salagou pourrait apporter les ressources suffisantes pour les besoins de la vallée de l'Hérault.

Aujourd'hui, les lâchers d'eau permettent un soutien d'étiage de la Lergue et du fleuve Hérault. Ils représentent 500L/s, soit environ 3 millions de mètres cubes par an. Le marnage a toujours été limité entre les cotes NGF 139 et 137. L'exploitation du barrage, par BRL pour le compte du Conseil général, est discutée au sein de la Commission de gestion du barrage.

Il faut aussi se rappeler les dérogations obtenues par le Conseil général pour la vidange régulière du lac. Elles faisaient référence aux 4 années nécessaires pour son remplissage – le volume entrant varie entre 12 et 31 millions m<sup>3</sup> par an – mais aussi aux usages développés très tôt autour du lac, qui en seraient alors perturbés. Une étude socio-économique appuyait alors la demande (AquaScop, 1996).

Le Conseil général a réalisé en 2010 une étude sur les scénarios de gestion du réservoir du Salagou. Les résultats validés le 17 octobre 2011 autorisent « [...] l'augmentation des lâchers à hauteur de 750 l/s en période de pointe [...] ». Le dossier de débat public, paru avant cette validation, fait donc référence à des chiffres non retenus.

Par ailleurs, cette mobilisation correspondra « [à] des besoins avérés, sous réserve que la mobilisation de cette ressource ait fait l'objet d'un accord dans le cadre du schéma de partage de la ressource en eau porté par le SAGE Hérault [...] ». Une validation par la Commission de gestion du barrage sera nécessaire.

Toutefois on manque encore d'éléments permettant d'évaluer les conséquences d'un abaissement du niveau. On sait toutefois que les plages les plus fréquentées et équipées pour l'accueil d'activités de loisirs seront les plus impactées. Le Conseil général a proposé la réalisation d'une étude complémentaire sur l'impact économique d'une adaptation des installations touristiques, pour l'instant indéterminé, sur les effets paysagers et sur la destination de l'eau.

L'état actuel des connaissances ne permet pas d'envisager une utilisation accrue de l'eau du Salagou. De plus, il n'est pas acceptable que des volumes aussi importants soient déclarés mobilisables a priori, sans réelle identification des besoins.

### ***Aqua Domitia, une réponse aux pressions sur les ressources locales ...***

L'atteinte du bon état des eaux, notamment par l'entrée de la gestion quantitative, est un objectif commun des territoires du bassin de l'Hérault, transcrit dans le SAGE. Celui-ci rappelle les difficultés locales. Le contexte hydrologique, géologique et climatique rend la ressource vulnérable. Des études ont montré l'importance des prélèvements souterrains et superficiels, qu'il s'agisse d'eau potable, d'irrigation agricole, de prises de particuliers, etc. Ils sont aujourd'hui mal connus – forages individuels par exemple – et ne font pas l'objet d'une gestion cohérente. De plus, la majorité se concentre pendant la période estivale, alors que les milieux sont particulièrement sensibles.

Concernant les prélèvements agricoles, malgré des efforts certains sur les méthodes d'irrigation, il existe une situation de déficit hydrique réelle, qui risque d'être aggravée par le changement climatique. De plus, le choix de l'irrigation de la vigne et la diversification des filières pourront s'accompagner d'une augmentation des besoins.

On observe également une augmentation des besoins en eau potable liés au développement d'usages domestiques consommateurs (piscines, jardins d'agrément, etc.) et à une croissance démographique importante, en particulier sur la basse et moyenne vallée de l'Hérault. Il faut noter les efforts des syndicats et régies d'eau potable sur le rendement des réseaux qui permettent de réduire les pertes.

Cependant nous nous interrogeons sur cette tendance démographique et les besoins qui en découlent. Compte-tenu des ressources déjà limitées, une plus grande rigueur dans les choix d'aménagement ne devrait-elle pas s'imposer ?

### ***... qui doit s'accompagner d'une gestion rigoureuse des usages***

Compte-tenu de la situation actuelle, une ressource supplémentaire est essentielle. Aqua Domitia répond aux attentes des zones déficitaires et/ou non sécurisées. Elle est

une solution d'urgence dans l'attente d'une impérative adaptation des politiques d'aménagement.

En effet, tout comme ce pourrait être le cas pour le Salagou, nous nous inquiétons de la création de besoins liée à l'arrivée d'une quantité d'eau pouvant être perçue comme « illimitée ».

Ainsi, nous refusons une agriculture intensive ou le développement de cultures grandes consommatrices d'eau. Aqua Domitia ne doit pas faire oublier les caractéristiques des terroirs locaux.

Des efforts sont également demandés par le SAGE pour une meilleure prise en compte de la ressource dans les projets de territoire, et il serait regrettable qu'Aqua Domitia justifie une urbanisation grandissante de la vallée. Ceci fait référence à l'ensemble de la gestion de l'eau : eau potable, eaux usées, qualité des milieux, imperméabilisation et gestion des crues.

Cependant, selon la proposition actuelle, la moyenne vallée de l'Hérault ne profitera pas des bénéfices d'Aqua Domitia alors qu'elle est déjà en déficit. Une extension du réseau permettrait de répondre précisément à cette situation et réduirait ainsi la pression sur l'eau du Salagou.

Solidarité et conscience de bassin sont des éléments fondateurs du SAGE auxquels nous adhérons. Il existe en effet des relations fortes entre les habitants d'un même bassin. Il faut donc comprendre les enjeux spécifiques de chacun des territoires qui le composent. Nous nous engageons par le biais de nos politiques d'aménagement du territoire pour la préservation des ressources karstiques, des affluents majeurs de l'Hérault que sont la Vis et la Lergue, de l'Orb dans une moindre mesure, ainsi que du Salagou. Cependant le Lac n'a finalement jamais été un réservoir, terme technique auquel il est encore réduit aujourd'hui.

---

Aqua Domitia est un outil de sécurisation des ressources dans un contexte de tensions locales liées en grande partie à l'accueil de nouvelles populations. Cette situation induit une vision tronquée des enjeux liés à l'eau. En effet elle peut aussi être la source d'autres formes d'économies : c'est le cas du Lac du Salagou !

Nous souhaitons que les acteurs locaux profitent de la réflexion Aqua Domitia pour s'engager en faveur d'un aménagement du territoire intégrant l'eau sous tous ses aspects, tout en tenant compte de l'imbrication des bassins-versants et des bassins de vie. Enfin il est aussi urgent de réduire les besoins, la meilleure ressource étant celle qu'on ne consomme pas !